Association "ITUNISIA CHARITY"

Rapport du commissaire aux Comptes Relatif à l'Exercice 2012

Septembre 2014

Cabinet Raouf BOUFERGUINE
Audit et Conseil en Gestion

CABINET RAOUF BOUFERGUINE
CABINET D'AUDIT ET DE CONSEIL EN GESTION

Bureau 503 Av. La liberté –Tunis Tél : 71891 381

Rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2012

RAPPORT GENERAL

Rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2012

Aux membre de l'Association "TUNISIA CHARITY"

Tunis le 20 Septembre 2014

<u>OBJET</u>: Rapport général du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2012.

Mesdames et Messieurs,

- 01- Nous avons audité les états financiers de l'Association « TUNISIA CHARITY » au 31 Décembre 2012 ci joints. La préparation de ces états financiers relève de la responsabilité de la direction de l'association. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.
 - **02-** Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière et a comporté les contrôles, les sondages et autres procédures de vérification que nous avons jugées nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligences normales.
 - 03- Cet examen a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable de notre opinion.
 - 04- Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 Décembre 2012 font apparaître un total net du bilan de 231 004 Dinars et un résultat de l'exercice nul.

Rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2012

Ces états ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations comptables.

05- Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers de l'Association « TUNISIA CHARITY » arrêtés au 31 Décembre 2012, sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de l'association ainsi que le résultat de ces opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

06- Nous avons examiné les informations sur la situation financière et sur les comptes annuels fournis dans le rapport de la direction et dans les documents adressés à l'assemblée générale. Ces informations n'appellent, de notre part, aucune remarque particulière.

Le Commissaire aux Comptes

Rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2012

1111111111111111111111111

ETATS FINANCIERS

BILAN (Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

		Exercice clos le 31	Décembre
DESIGNATION	NOTES	2012	2011
ACTIFS			
iquidités et équivalents de liquidités	3	175 195	49 876
Produits à recevoir	4	19 887	0
Charges constatées d'avance	5	2 596	0
Autres créances	6	250	0
immobilisations corporelles	7	30 923	0
Moins : amortissements		-4 827	0
		26 096	
Immobilisations financières	8	6 980	0
TOTAL DES ACTIFS		231 004	49 876
FONDS ASSOCIATIFS ET PASSIFS			
Fonds associatifs			
Apports invetis en immobilisations	9	20 402	0
Subvention d'investissement	10	14 876	0
Excédents reportés		0	0
Excédent de l'exercice		0	0
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS		35 278	3 0
Passifs Passifs non courants			0
Passifs courants			
Fonds dédiés	11	174 276	37 313
Fournisseurs	12	1 67-	12 533
Autres passifs courants	13	19 77	6 30
TOTAL DES PASSIFS		195 72	6 49 870
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS ET PASSIFS		231 00	4 49 87

Etats financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2012

ETAT DE RESULTAT

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

Période allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre

DESIGNATION	NOTES	2 012	2 011
PRODUITS			
Cotisations, aides et subventions courantes		538 740	61 083
Total des produits	14	538 740	61 083
GAINS			
Quote part des subventions inscrits au résultat		2 625	C
Total des gains	15	2 625	O
TOTAL DES PRODUITS		541 365	61 083
<u>CHARGES</u>			
Charges de fonctionnement	16	536 538	61 083
Dotations aux amortissements des immobilisations	17	4 827	0
TOTAL DES CHARGES		541 365	61 083
EXCEDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES		0	0

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Chiffres Exprimés en Dinars Tunisiens)

Période a	llant du 1 ^{er} janvier au 31	Décembre
DESIGNATION	2012	2011
ACTIVITES D'EXPLOITATION		
Encaissement des cotisations et des subventions de fonctionnement	655 816	98 396
Décaissements d'exploitation	- 530 498 -	48 519
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	125 318	49 876
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissements sur l'acquisition des immobilisations corporelles	- 13 422	<u>-</u>
Décaissements sur l'acquisition des immobilisations financières	- 6 980	-
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	- 20 402	_
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Encaissements provenant des apports	20 402	•
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	20 402	_
	-	
VARIATION DE TRESORERIE	125 318	49 876
Trésorerie au début de l'exercice	49 876	
Trésorerie à la clôture de l'exercice	175 195	49 876

7

Cabinet Raouf BOUFERGUINE Audit et Conseil en Gestion

Rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2012

NOTES AUX ETATS INANCIERS

Rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2012

1. Présentation de l'Association « Tunisie Charity »

1.1. Cadre règlementaire

L'Association « Tunisia Charity » est une association d'intérêt caritatif et social crée en 2011 avec pour objet la collecte de dons de toute personne physique ou morale, en vue de les employer, à but non lucratif, dans des projets à caractère caritatif, social et d'intérêt général.

1.2. Cadre comptable

L'association est soumise aux mêmes obligations comptables, que celles prévues par la législation en vigueur à la charge des associations.

L'association doit se conformer aux règles générales régissant le système comptable des entreprises (prévues pars la Loi n°96-112 du 30 décembre 1996) en attendant la promulgation des normes comptables spécifiques aux associations.

Rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2012

2. Conventions et méthodes comptables appliquées

Vu que la promulgation des normes comptables spécifiques aux associations n'est pas encore effectuée, les états financiers de l'association « TUNISIA CHARITY » sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment le cadre conceptuel, la norme comptable générale et ce en s'inspirant des normes spécifiques aux associations de micro crédits, des associations sportives ainsi que des normes internationales relatives aux associations.

Les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées :

a) Immobilisations corporelles et amortissements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût ou à leur valeur vénale (valeur de marché) en cas de subvention en nature.

L'association utilise la méthode d'amortissement linéaire. Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

- Matériel de transport :

20%

- Equipement de bureau :

20%

- Installations générales, agencements et aménagements divers :

20%

b) Comptabilisations des produits

Les produits (dons, subventions, aides, cotisations...) sont évaluées à leur juste valeur de la contre partie reçue ou à recevoir et prises en charges dans les états financiers s'i lest probable que les avantages futures iront à l'association et que les recettes peuvent être mesurées d'une façon fiable.

Les produits et les charges sont enregistrés selon la comptabilité d'engagement.

L'association applique la méthode « de report » pour comptabiliser les apports (subventions et contribution). Selon cette méthode, les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits

Rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2012

de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports affectés à des charges de périodes futures sont reportés et comptabilisés en produits de la période où sont engagées les charges connexes. Les « produits reportés » figurent au passif du bilan au niveau de la rubrique « Fonds dédiés »

c) Apports reçus sous forme de services

L'association bénéficie des services de nombreux bénévoles dans son fonctionnement courant. En raison de difficultés inhérents à l'évaluation de la juste valeur des services reçus, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

3- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES:

Le solde de cette rubrique s'élève à 175 195 Dinars au 31 Décembre 2012 contre 49 876 Dinars au 31 Décembre 2011, enregistrant ainsi une augmentation de 125 319 Dinars. Il se détaille comme suit :

Désignation	2012	2011
CCP	53 827	49 684
Banque ZITOUNA PARTENR	88 554	er de deren ni er <u>d</u> i
Banque ZITOUNA ADMIN	2 157	_
Banque ZITOUNA ZAKAT	11 126	_
Banque ZITOUNA AYTAM	8 497	
Caisse	4 971	192
Chèques en caisse	12 505	_
Chèques en circulation	(6 442)	
TOTAL	175 195	49 876

NOTE 4- PRODUITS A RECEVOIR:

Ce compte présente un solde débiteur de 19 887 Dinars au 31 Décembre 2012 et correspond à un complément de don de l'organisation « S.I.F. » au titre de l'année 2012 encaissée en 2013.

NOTE 5- CHARGES CONSTATEES D'AVANCE:

Cette rubrique dégage un solde débiteur de **2 596 Dinars** au 31 Décembre 2012 et correspond au loyer du siège du mois de janvier 2013 payé en 2012.

NOTE 6 - AUTRES CREANCES:

Cette rubrique ayant un solde débiteur de 250 Dinars, correspond à une créance envers la banque ZITOUNA, suite à une constatation double d'un payement chèque.

NOTE 7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES:

Le total brut des immobilisations corporelles s'élève à 30 923 Dinars au 31 Décembre 2012 et se compose des éléments suivants :

Rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2012

Désignation	2012
Equipements de bureau	6 717
Matériel de transport « Moto VESPA »	1 400
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 965
Matériels d'exploitation*	1 340
Mobilier de bureau reçu gratuitement	17 501
Valeur brute	30 923
Moins: Amortissements	(4 827)
Valeur nette	26 096

L'association doit procéder à l'inventaire physique des immobilisations et à leur rapprochement avec les données comptables.

Les immobilisations corporelles ainsi que les amortissements correspondants sont présentés dans le tableau suivant :

^{*} des matériels d'exploitation reçus gratuitement en 2012, n'a pas été comptabilisé. Sa valeur S'élève à 9 782 dinars et aurait dû être comptabilisé en immobilisation en contre partie de subvention d'investissement.

Association "Tunisia Charity"

Etats financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2012

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

(Chiffres Exprimés en Dinars Tunisiens)

		Valeur brute	(1)	Ar	Amortissements	(S	
Désignation	Au 31/12/2011	Acquisitions	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011	Dotation de la période	Au 31/12/2012	Valeur comptable nette
Matériel de transport		1 400	1 400			1	1 400
Installations générales, agencements et aménagements divers		3 965	3 965		624,719	625	3 341
Equipements de bureau		6717	6717		1 577,326	1 577	5 140
Matériel d'exploitation		1 340	1 340		ı	•	1 340
Mobilier de bureau reçu par subvention		17 501	17 501		2 625,123	2 625	14 876
TOTAL	ş	30 923	30 923,108	*	4 827	4 827	26 096

Cabinet
Raouf BOUFERGUINE
Audit et Conseil en Gestion

14

NOTE 8- IMMOBILISATIONS FINANCIERES:

La valeur de cette rubrique s'élève à 6 980 Dinars et correspond aux cautionnements versés sur loyers.

NOTE 9- APPORTS INVETSIS EN IMMOBILISATIONS:

La valeur de cette rubrique s'élève à 20 402 Dinars et correspond aux apports finançant les actifs immobilisés comme suit :

Désignation	2012
Equipements de bureau	6 717
Matériel de transport « Moto VESPA »	1 400
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 965
Matériel d'exploitation	1 340
Cautionnement versés sur loyers	6 980
Valeur brute	20 402

NOTE 10- SUBVENTION D'INVESTISSEMENT:

La valeur de cette rubrique s'élève à **14 876 Dinars** au 31 Décembre 2012 et correspond aux apports d'origine externe et qui sont affectés gratuitement à l'acquisition des immobilisations. Cette valeur correspond à des « mobiliers de bureau » reçus gratuitement par l'association pour équiper son siège.

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignation	2012
Valeur brute des de la subvention d'investissement	17 501
Moins : Subvenions d'investissements imputés aux résultats antérieurs	
Moins : Subvenions d'investissements imputés au résultat de l'exercice	(2 625)
Valeur nette des apports reportés	14 876

Raouf BOUFERGUING

NOTE 11- FONDS DEDIES OU PRODUITS REPORTES:

Ce poste s'élevant à 174 276 Dinars, correspond aux produits reçus en 2012 mais reportés à l'année suivante pour être affectés en fonctions des charges connexes et ce en application de la méthode de « report » pour la comptabilisation des apports affectés.

NOTE 12- FOURNISSEURS:

Les dettes envers les "Fournisseurs" s'élèvent à 1 674 Dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	2012
SATT	368
TUNISIANA	1 306
Total	1 674

NOTE 13- AUTRES PASSIFS COURANTS:

Les "Autres passifs" présentent un solde de 19 776 Dinars au 31 Décembre 2012 et se détaille comme suit :

Désignation	2012
Salaires à payer	4 020
CNSS	2 522
Charges à payer*	6 645
Retenue à la source à payer	6 289
Cotisations payées d'avance	300
Total	19 776

^{*} Les charges à payer correspondent aux charges concernant l'année 2012 et à payer en 2013.

NOTE 14-PRODUITS:

Les "Produits" de l'association relatifs à l'année 2013 s'élèvent à 538 740 Dinars, au 31 Décembre 2012 et correspondent aux cotisations, aides et subventions courantes.

Les produits (dons, subventions, aides, cotisations...) sont évaluées à leur juste valeur de la contre partie reçue ou à recevoir et prises en charges dans les états financiers s'i lest probable que les avantages futures iront à l'association et que les recettes peuvent être mesurées d'une façon fiable.

Les produits et les charges sont enregistrés selon la comptabilité d'engagement.

L'association applique la méthode « de report » pour comptabiliser les apports (subventions et contribution). Selon cette méthode, les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports affectés à des charges de périodes futures sont reportés et comptabilisés en produits de la période où sont engagées les charges connexes. Les « produits reportés » figurent au passif du bilan au niveau de la rubrique « Fonds dédiés ».

Les produits reportés en 2012 s'élèvent à 174 276 dinars et sont présentés aux passifs du bilan au niveau de la rubrique « Fonds dédiés »

L'association a bénéficie, au cours de l'année 2012, d'un financement public pour 1 600 dinars de la présidence de la république et ce pour réaliser les objectifs suivants :

- Recrutement d'un diplômé de l'enseignement supérieur.
- Contribution aux efforts nationaux pour le développement économique.

NOTE 15- GAINS:

Les "Gains" s'élèvent à 2 625 Dinars au 31 Décembre 2012.

Cette rubrique enregistre la partie de la subvention d'investissement imputée au résultat de l'exercice et ce au même rythme de la constatation des charges d'amortissement correspondantes.